

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL INSTALLÉ CE LUNDI 3 DECEMBRE



Le lundi 3 décembre, votre Ville vivra un moment important. A 20h dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville place Jean Jaurès, le nouveau Conseil communal issu des élections du 14 octobre dernier sera en effet officiellement installé

dans ses fonctions.

Les 33 conseillers qui siègeront au sein de l'organe central du pouvoir politique communal pour les six prochaines années prêteront serment entre les mains du Bourgmestre sortant. Il faut signaler que certains de ces conseillers seront installés suite à des désistements de conseillers élus (il y a aussi une incompatibilité pour parenté : des frère et soeur ont été élus et ne peuvent siéger ensemble au sein du Conseil). Pour rappel, le Conseil nouvellement élu comptera 19 conseillers PS-H, 9 conseillers PTB, 2 conseillers MR, 2 conseillers Vert Herstal et un conseiller PP.

Une fois installés dans leurs fonctions, les nouveaux conseillers pourront effectuer leur premier vote, en vue d'adopter un "pacte

de majorité". Un seul pacte de majorité a été déposé entre les mains du Directeur général de la Ville, par le seul groupe PS-H. Si ce pacte est bien adopté par une majorité de conseillers, le nouveau Bourgmestre sera alors installé dans ses fonctions et prêtera serment et, à sa suite, les membres du nouveau Collège communal. Le nouveau Conseil et le nouveau Collège pourront alors pleinement fonctionner.

Ce moment important, concrétisation du choix manifesté par les électeurs, c'est-à-dire vous, vous pouvez le vivre en direct : comme chacune des séances du Conseil communal, l'évènement se déroule en public. Vous en trouverez l'ordre du jour sur notre site internet www.herstal.be, onglet "Ma ville" puis "Vie politique".

PAS ENCORE INSCRITS A "BE-ALERT" ?

Lors d'une situation d'urgence, il est primordial que la population concernée soit correctement informée de ce qui se passe et des mesures qu'elle doit prendre pour sa propre sécurité. A cet effet, le service public fédéral Intérieur a développé le système BE-Alert, qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence.

Grâce à BE-Alert, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur



ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail. Plus de 800 Herstaliens se sont déjà inscrits, mais c'est évidemment encore trop peu. Pour vous inscrire et bénéficier du système, il faut visiter le site <http://www.be-alert.be>.

L'inscription et le service sont évidemment totalement gratuits.

NOS NOUVEAUX HABITANTS ACCUEILLIS



C'est une tradition bien établie à Herstal et à laquelle nous tenons : les " nouveaux habitants ", soit les personnes qui se sont domiciliées à Herstal entre novembre 2017 et octobre 2018, étaient invitées à une petite réception ce samedi 24 novembre. L'occasion pour le Bourgmestre et le Directeur général de leur présenter le fonctionnement, l'organisation et les services de la Ville, mais aussi de se rencontrer et partager

autour d'un verre de l'amitié. 856 invitations avaient été lancées et une petite centaine de personnes ont participé à la séance. Elles ont reçu quelques petits cadeaux de bienvenue (plantes, tickets gratuits pour le musée et la piscine) et de nombreuses informations. Si vous n'avez pu vous déplacer, vous pouvez télécharger sur notre site (Onglet "Ma Ville" puis "Informations utiles") la brochure "Ma Ville en une brochure" qui vous présente en un coup d'oeil les principaux services de notre Ville.

CIRCULEZ EN TOUTE SECURITE CET HIVER !

Avec le retour des conditions hivernales, le danger augmente sur la route. La police de Herstal tient donc à vous rappeler quelques règles élémentaires de prudence qui doivent vous permettre de circuler en sécurité cet hiver.

D'abord, veillez à l'état de vos pneus. Dès que la température passe sous la barre des 7 degrés, les pneus hiver sont recommandés. Vérifiez leur pression une fois par mois et leur usure, pour une bonne adhérence à la route.

Veillez également au bon fonctionnement de tous vos phares et feux, plus sollicités en hiver. Vérifiez aussi bien le niveau du réservoir de liquide lave-glaces et n'hésitez pas à placer un bidon de réserve dans votre coffre. Avant de prendre la route, dégagez et dégelez complètement toutes les vitres et tous les feux. Ayez aussi dans votre voiture autant de gilets fluorescents que de places assises.

Enfin et surtout, il convient de se rappeler d'adapter sa vitesse aux conditions météorologiques, de rou-

ler doucement et en respectant les distances de sécurité et ne jamais oublier que consommation d'alcool et de drogue ne s'accordent jamais avec la conduite d'un véhicule !

Bonne route.



VIDE-DRESSING DES BOBINETTES, LE 9 DECEMBRE

Pour la première fois, les Bobinettes (un atelier de couture et de peinture sur soie mené à La Préalles par le Plan de cohésion sociale de Herstal) ouvrent leur dressing à la Maison intergénérationnelle de La Préalles, place Hubert Sacré 20.

Vous y trouverez des vêtements de toutes tailles y compris pour les enfants, des accessoires et des chaussures, proposés à prix doux.

Une petite restauration ainsi qu'un bar vous seront proposés.

Venez nombreux ce dimanche 9 décembre à partir de 10h à la Maison intergénérationnelle de La Préalles : il y aura quelques bonnes affaires à faire avant les fêtes !

Renseignements complémentaires via la numéro vert du Plan de cohésion sociale : 0800 12 151.